

LUNETTE TÉLÉGRAPHIQUE

FICHE N° 4415

PRÉSERVER
SAUVEGARDER
VALORISER

Période de fabrication : 1825-1849
Fabricant : Buron
Domaines : Physique
Sous-domaines : Optique
Organisme : Université de Franche-Comté
Ville : Besançon
Modèle :
Matériaux : Laiton, Bois

Description

Cette lunette télégraphique, fabriquée par Buron, est composée de deux tubes. Le premier est un long tube en bois dont les extrémités sont en laiton ciselé. Celle orientée vers l'objet étudié est munie d'une lentille convergente ou "objectif". Un second tube, portant une lentille convergente nommée "oculaire", est lui aussi en laiton et peut, en fonction de l'usage, glisser pour entrer ou sortir du premier tube. Cela permet de modifier la distance objectif / oculaire.

Il s'agit là de la composition d'une lunette astronomique. Cependant, cette lunette peut être utilisée dans l'étude terrestre en changeant le tube oculaire par un autre muni d'un oculaire quadruple ou aussi dit "terrestre".

A l'origine, une seconde lunette appelée "chercheur" peut être mise en place au-dessus du premier tube. Celle-ci aide à repérer l'astre étudié avant de pouvoir l'observer avec la grande lunette. Son axe optique est parallèle à celui de la lunette mais le grossissement est plus faible et le champ de vision plus large.

L'instrument peut être placé sur une monture munie de deux articulations permettant d'orienter la lunette vers l'objet à observer.

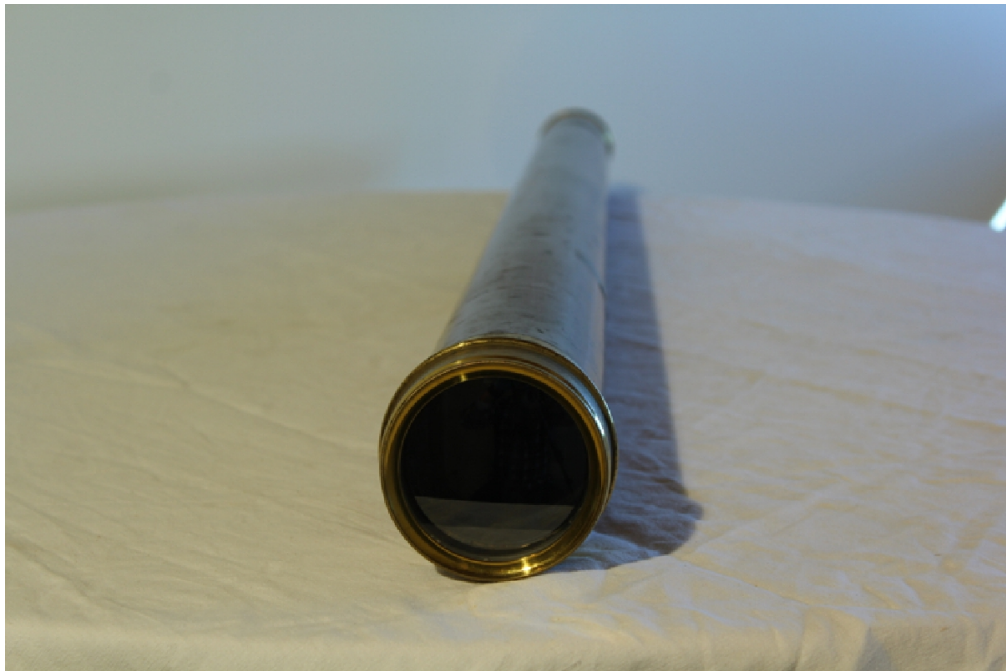
Il existe deux types de montures : la monture azimutale et l'équatoriale.

Utilisation

Cette lunette télégraphique était utilisée dans le cadre de la recherche et de l'enseignement au laboratoire de physique de l'Université de Besançon.







Bureau.

à Paris.



Pour nous citer :

Base de la Mission nationale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine scientifique et technique contemporain, PATSTEC, Lunette télégraphique (Buron), <https://www.patstec.fr/ressources/objets/detail?id=19152>, consulté le 2026-07-30